

comprenaient 46 millions de dollars pour l'assistance technique, 195.8 millions pour l'aide économique et 91.5 millions pour l'aide alimentaire internationale. Dans le cadre du programme bilatéral, la répartition des subventions et des prêts était à peu près égale. La plupart des prêts sont consentis pour 50 ans et ne portent pas intérêt, et aucun remboursement n'est exigé pendant les dix premières années. L'aide bilatérale est ordinairement liée à l'achat de biens et services canadiens; cependant, 20% du montant total peut être dépensé à l'extérieur du Canada et une autre portion (environ 15%) peut servir à payer les frais d'expédition. En 1971, environ 2.600 étudiants et stagiaires originaires de pays en voie de développement sont venus étudier au Canada dans le cadre des programmes de l'ACDI. D'autre part, quelque 860 éducateurs et 250 spécialistes canadiens exécutaient à l'étranger divers travaux professionnels et techniques. Grâce à une disposition unique du programme de formation technique du Canada, 157 étudiants étrangers étudiaient dans un «tiers pays», c'est-à-dire dans un pays autre que le Canada ou leur propre pays.

En 1972-73, le Canada a aidé des organismes bénévoles canadiens du secteur privé qui s'occupent de programmes internationaux de développement et d'éducation en fournissant 16.5 millions de dollars qui ont produit environ 45 millions de dollars en ressources financières et humaines. Sur les 10 millions affectés à la recherche sur les problèmes de sous-développement, 8 millions ont été versés au Centre de recherches pour le développement international. L'intérêt du Canada envers les institutions financières régionales a été confirmé par son adhésion à la Banque interaméricaine de développement en 1972 et par le rôle important qu'il a joué dans la création d'un fonds spécial pour la Banque africaine de développement permettant de consentir des prêts à des conditions de faveur aux membres africains.

**Le Centre de recherches pour le développement international** est un organisme international financé par des fonds canadiens. Créé en 1970 pour entreprendre et encourager les recherches sur les problèmes des régions en voie de développement, il stimule la coopération entre le monde industrialisé et le monde en voie de développement. En sa qualité de coordonnateur des recherches pour le développement international, il s'assure les services de scientifiques et de technologues des sciences naturelles et des sciences sociales tant du Canada que de l'étranger. Il aide également les régions en voie de développement à faire la recherche et à créer les techniques et les institutions dont elles ont besoin pour résoudre leurs propres problèmes. Le Centre offre également des subventions de recherche aux aspirants au doctorat et aux praticiens au milieu de leur carrière qui sont des citoyens ou des résidents canadiens ayant le statut d'immigrant reçu depuis trois ans.

Les activités du Centre sont groupées sous quatre programmes: sciences de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition; sciences de l'information; sciences de la population et de la santé; et sciences sociales et ressources humaines. Au 31 décembre 1972, le Centre avait approuvé 81 projets d'une valeur totale de 11 millions de dollars à l'intention de 74 bénéficiaires dans 60 pays. La plupart des activités de recherche et des séminaires connexes ont été menés dans les pays en voie de développement par leurs organismes de recherche.

Le gouvernement canadien a octroyé au Centre 2.4 millions de dollars en 1970-71, 2.5 millions en 1971-72 et 8 millions en 1972-73.

**Programme d'aide à l'Asie.** Le programme canadien d'aide au développement de l'Asie du Sud et du Sud-Est, le Plan de Colombo, est le plus ancien (1950) programme régional d'aide bilatérale administré par l'ACDI, et également celui qui a le plus d'envergure car il a bénéficié d'une allocation de 153.4 millions de dollars en 1972-73, comparativement à 143.4 millions en 1971-72. En dépit de cette augmentation, les populations asiatiques sont si nombreuses que le montant par habitant se situe à un niveau bien inférieur à celui que représente l'aide canadienne accordée à d'autres régions comme les Antilles ou les pays d'Afrique.

Depuis 1950 le Canada a fourni plus de 1,660 millions de dollars dans le cadre de son programme d'aide bilatérale à l'Asie, les principaux bénéficiaires ont été le Bangladesh, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan et Sri Lanka (Ceylan). Ces dernières années, le caractère du programme canadien à l'égard de l'Asie du Sud et du Sud-Est s'est sensiblement modifié. Afin d'en accroître l'efficacité, on y incorpore des projets polyvalents. Une aide financière, sous forme de prêts et de subventions, est fournie aux secteurs économiques auxquels les pays bénéficiaires accordent la priorité dans des domaines comme les communications, les transports, l'aménagement hydro-électrique, l'agriculture, la pêche, l'industrie minière, l'exploitation forestière, la médecine et l'hygiène publique.